

Le relevé de notes officiel est étampé du sceau du registraire et comprend sa signature. Ce relevé est envoyé directement à l'employeur(e) potentiel ou à l'établissement d'enseignement.

Si des frais de scolarité ou des frais auxiliaires sont impayés, le relevé de notes ne sera pas envoyé jusqu'à ce que ces frais soient entièrement payés.

Un frais de 15\$ doit être payé pour chaque demande de Relevé de notes officiel.

Veuillez prévoir un délai de cinq jours ouvrables pour le traitement et l'expédition d'un relevé de notes après la date de réception de cette demande. Pour une traduction, veuillez prévoir un délai de sept jours ouvrables.

Les sommaires de notes, bien qu'ils ne soient pas officiels, sont gratuits et accessibles en tout temps par l'entremise du portail étudiant Mon Boréal.

--	--	--

Prénom et nom de l'étudiant(e)

N° d'identité

Date de naissance

--	--	--

Adresse postale

N° de téléphone

Courriel

<input type="checkbox"/> Envoyer immédiatement		ou	<input type="checkbox"/> Retenir et attendre à la fin de l'étape courante	
Envoyer à l'adresse suivante :				<input type="checkbox"/> En français <input type="checkbox"/> Traduit en anglais
Signature de l'étudiant(e)			Date	

Réservé au Bureau des admissions et du registrariat

	15\$	
Date – Réception de la demande	Montant reçu	N° de l'encaissement
Date d'intégration au SIB	<input type="checkbox"/> Frais de service poussé au SIB	
Signature de l'agent (e) à l'information		